

## Qui sont les consommateurs-citoyens de l'AMAP d'Embrun ?

PIERRE BITOUN, INRA-SADAPT  
CATHERINE LEFEBVRE, INRA-SADAPT

La commune d'Embrun est un chef-lieu de canton du département des Hautes-Alpes (05).

L'Association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) de cette commune a été créée fin 2004 ; début 2011, à l'époque où nous avons lancé notre enquête, elle comptait 83 adhérents. Nous avons reçu 44 questionnaires informés, 8 par voie postale et 36 par messagerie électronique, soit un taux de réponse de 53%.

A 900 mètres d'altitude, la commune d'Embrun est incluse dans la zone périphérique Sud du parc national des Écrins. Cette situation limite les pratiques agricoles qui sont soumises au climat alpin avec des hivers froids et secs.

Le panier de base de cette AMAP est composé de légumes, mais l'association propose également des fromages, du lait frais de vache, des fromages de chèvre, du pain, de la volaille, des œufs, des fruits, des jus de fruits, de la farine et, occasionnellement, des colis de veau et d'agneau.

Les légumes, le pain, le lait et les fromages de vache sont livrés hebdomadairement à raison de 47 semaines par an. La volaille, les œufs et le fromage de chèvre le sont deux fois par mois. Les colis de veau et d'agneau, les fruits (pommes, poires, coings), les jus de fruits et la farine de blé sont proposés trois à quatre fois par an.

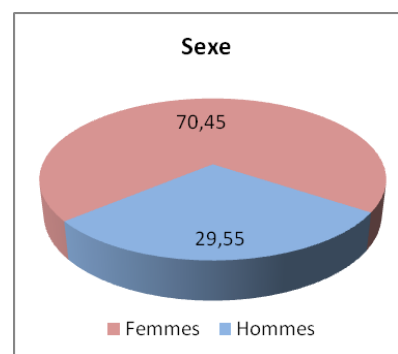
Les paniers sont récupérés chez le couple de maraîchers chaque mardi entre 17h et 19h.

Tous les producteurs sont locaux (30 kms maximum d'éloignement) et pratiquent une agriculture soit labellisée AB (veau, lait, fromage de vache, agneaux, fruits, jus de fruits, farine et pain), soit biodynamique (légumes). Le fromage de chèvre est fabriqué selon la charte de l'Agriculture Paysanne.

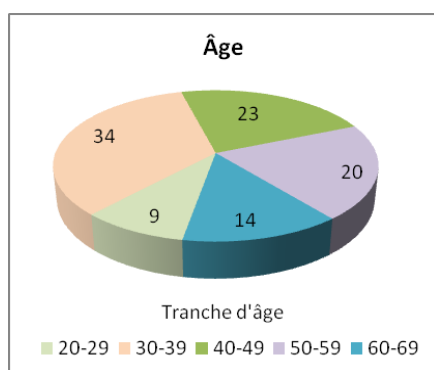
### *1. Indications biographiques*

#### **1. Sexe**

Même si, comme le montrera l'analyse de la situation familiale, 79% des adhérents déclarent vivre en couple, ce sont très majoritairement les femmes (70,45%) qui ont répondu au questionnaire. Ce pourcentage vient corroborer les études qui montrent que les femmes restent plus impliquées que les hommes dans les achats alimentaires.



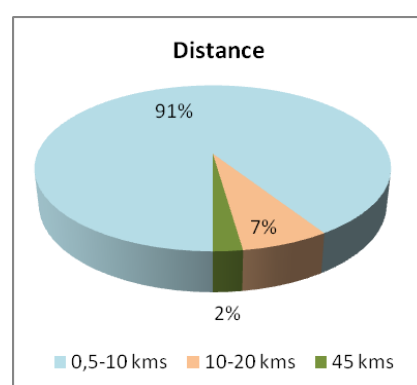
## 2. Âge



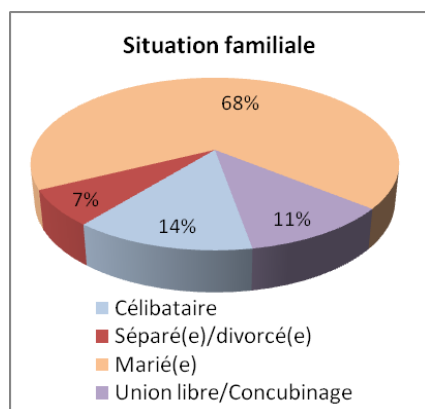
En moyenne, l'adhérent de l'AMAP d'Embrun a 44 ans, moyenne confirmée par le calcul par sexe : l'âge moyen des femmes est d'un peu moins de 45 ans et celui des hommes de près de 44 ans. L'adhérente la plus jeune a 27 ans et la plus âgée a 68 ans. L'analyse de la répartition des adhérents par tranche d'âge fait apparaître que deux tiers des amapiens ont moins de 50 ans et que les 30-39 ans constituent la catégorie la plus nombreuse (34%).

## 3. Commune de résidence

L'AMAP d'Embrun est assurément une AMAP de proximité puisque 91% des adhérents parcourent au maximum 10 kilomètres pour aller récupérer leur panier. 43% parcourent de 0,5 à 5 kms et 48% font entre 6 et 10 kms. 7% parcourent entre 12 et 17 kms et un seul adhérent (2%) fait 45 kms pour se rendre au lieu de distribution.

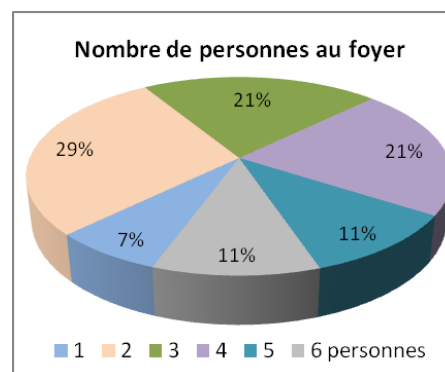


## 4. Situation familiale

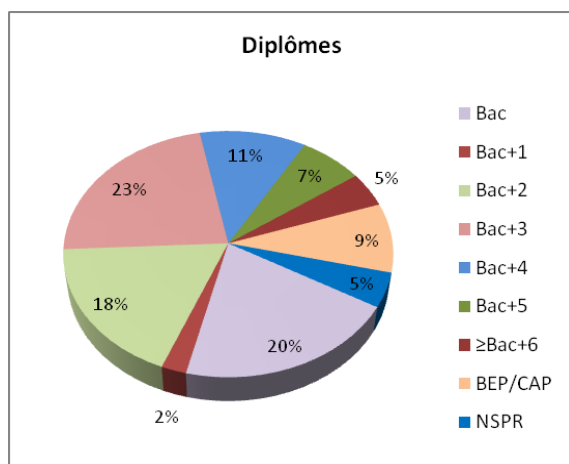


Les personnes vivant en couple (mariés, concubinage, union libre), avec ou sans enfant(s), représentent 79% des adhérents. Viennent ensuite les célibataires (14%), puis les séparé(e)s/divorcé(e)s (7%).

En ce qui concerne la taille du foyer, les foyers de deux personnes arrivent en tête (29%), suivis, à parts égales, par les foyers de trois et quatre personnes (21% chacun). Les foyers de cinq et six personnes rassemblent chacun 11% des réponses et les 7% restants correspondent aux célibataires.



## 5. Études et professions



Si 5% des adhérents n'ont pas souhaité répondre à cette question, on constate que 9% des amapiens ont un diplôme de niveau 5 (BEP/CAP), 20% de niveau 4 (Bac général ou professionnel), 18% de niveau 3 (bac+2), 34% de niveau 2 (Bac+3 ou 4). Quant aux diplômés de niveau 1 (Bac+5 et supérieur) ils atteignent ensemble 12%, 5% étant en possession d'un diplôme équivalent à un Bac+6 ou supérieur. Le niveau d'études des adhérents est donc plutôt élevé puisque plus de 46% d'entre eux ont

un diplôme supérieur à Bac+2.

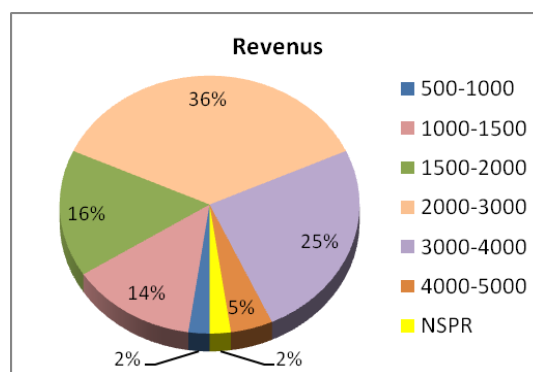
Très représentatives de la classe moyenne, les professions sont diverses mais appartiennent prioritairement au secteur de l'éducation et de la formation, de la santé et du social, et dans une moindre mesure, aux secteurs de l'environnement, de l'agriculture, du tourisme ou de l'informatique. On notera que la proportion de retraités n'est pas négligeable (14%) et qu'aucune personne ne se déclare sans emploi, l'un des répondants faisant valoir son statut d'« homme au foyer » bien que « le PIB ne mesure pas cette activité » et qu'elle ne soit pas « socialement reconnue comme profession ».

## 6. Revenus

Nous demandions les revenus du foyer. Ceux-ci s'échelonnent de moins de 1 000 à 5 000 euros et un seul amapien n'a pas souhaité répondre à cette question (NSPR).

Un foyer (2%) déclare des ressources inférieures à 1 000 euros.

L'ensemble des revenus qui varient de 1 000 à 2 000 euros représentent 30% des réponses avec une répartition de 14% pour la tranche 1 000-1 500€ et 16% pour la tranche 1 500-2 000€. Pour un large tiers des foyers (36%), les revenus s'échelonnent de 2 000 à 3 000€. La tranche 3 000-5 000€ concerne 30% des foyers, avec 25% positionnant leurs revenus dans la tranche 3 000-4 000€ et 5% dans la tranche 4 000-5 000€.



On constate en outre que le foyer qui déclare les revenus les plus faibles (500-1 000€) est composé de trois personnes et que les deux foyers déclarant les revenus les plus élevés (4 000-5 000€) sont respectivement constitués de trois et quatre personnes. Les foyers se situant dans la classe 1 000-2 000€ varient de une à quatre personnes (moyenne 2,2 personnes/foyer). Pour la classe majoritaire (2 000-3 000€), les foyers sont constitués de une à six personnes (moyenne de 3,1) et la

dernière classe (3 000-5 000€) est constituée de foyers allant de deux à six personnes (moyenne de 3,6).

Au total, avec 32% des foyers percevant moins de 2 000 euros mais également 30% à plus de 3 000 euros, il semble que le niveau des revenus ne constitue pas une condition primordiale à l'adhésion à l'AMAP. Les réponses à d'autres questions, qui mettent en avant la notion d'engagement et le désir de « consommer local et citoyen » confirment cette idée.

## **7. Autres engagements**

L'importance de l'engagement se trouve confirmée par les résultats de la question concernant les autres adhésions associatives, syndicales ou politiques. Ils sont en effet 55%<sup>1</sup> à en déclarer au moins une, quelques-uns en ayant même plusieurs. Dans le domaine associatif, de loin le plus fréquent, on constate que la participation concerne souvent des associations écologiques et environnementales (Greenpeace, Sortir du nucléaire, le ROC, la FRAPNA, Bio pour tous, Embrun Ecologie, etc.), ainsi que des associations de défense des droits de l'homme (Amnesty International), de maintien des services publics de proximité ou bien encore des associations sportives, culturelles ou de parents d'élèves. Dans le domaine syndical, sont mentionnés le syndicat des professeurs des écoles et la Confédération paysanne, une répondante faisant en outre état d'un « engagement syndical » sans plus de précisions. Enfin, en matière politique, est cité Europe Ecologie, tandis qu'un amapien est maire d'une commune des Hautes-Alpes et qu'une adhérente se déclare engagée dans la « politique au niveau du canton ». Bref, on est donc bien face à un public de citoyens actifs, pour lesquels la citoyenneté ne saurait se réduire au seul suffrage universel.

## **8. Loisirs**

Les amapiens déclarent en moyenne trois activités de loisirs.

La lecture est le loisir préféré (21%), le sport est une activité commune à 12% des amapiens, les randonnées et le cinéma représentent chacun 11% des activités de loisir. Milieu montagnard oblige, 9% pratiquent le ski ou l'alpinisme ; 6% se livrent aux joies du jardinage. Les autres loisirs mentionnés (30%) concernent le chant, l'écriture, l'expression artistique, Internet, les maths, la natation, l'observation des milieux naturels, la peinture, le tennis, le VTT, le bricolage, la photographie, les rencontres famille/amis, la cuisine, la danse, la musique et les sorties (spectacles), dans des pourcentages variant de 2 à 4%.

## **II. Motivations**

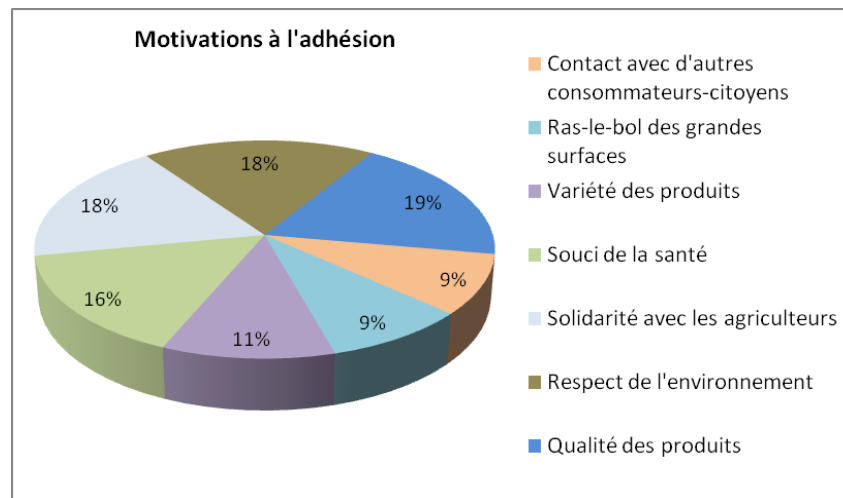
Nous avons proposé aux adhérents sept raisons susceptibles de les avoir conduits à s'inscrire à l'AMAP, tout en les laissant libres d'en ajouter d'autres. Nous leur de-

---

<sup>1</sup> Cette proportion est toutefois moindre que dans les autres AMAP précédemment étudiées. Cf. [http://www.ivry.inra.fr/mona/publications\\_chercheurs/Toutes-Publis/Toutes\\_Pub\\_Bitoun.html](http://www.ivry.inra.fr/mona/publications_chercheurs/Toutes-Publis/Toutes_Pub_Bitoun.html)

mandions aussi de hiérarchiser leurs réponses. Des points ont été attribués afin de traduire cette hiérarchie : 7 points pour le rang 1, 6 pour le 2, etc. jusqu'à 1 point pour le rang 7.

Sur la base de ce classement global, on observe que la qualité des produits, le respect de l'environnement et la solidarité avec les agriculteurs constituent les trois principales motivations :



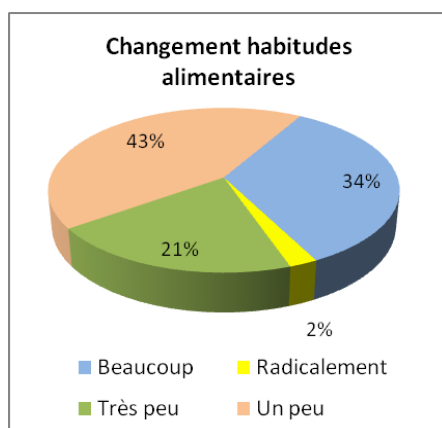
Si l'on affine l'approche en étudiant les réponses par rang, on arrive à des résultats qui corrigent légèrement l'analyse globale. Ainsi, pour la motivation principale (rang 1), c'est le respect de l'environnement qui reçoit le plus fort pourcentage (28,57%) et, pour la motivation secondaire (rang 2), la qualité des produits est de même importance que le souci de la santé avec 22,45%. Comme le confirment également d'autres réponses au questionnaire, être amapien est donc un choix qui mélange désir de manger sainement et convictions écologiques et citoyennes. D'ailleurs une adhérente a ajouté le motif « consommer local » aux sept propositions que nous soumettions.

Les réponses données à la question suivante – « D'après vous, qu'est-ce qui dans votre trajectoire personnelle vous a conduit à rejoindre l'AMAP ? » – font d'abord fréquemment référence à la notion d'« engagement citoyen ». Près de 25% des amapiens utilisent cette expression pour résumer le cheminement qui les a conduits vers l'association, certains limitant leur réponse à ladite expression, d'autre l'assortissant de diverses remarques ayant trait à « l'ancienneté » de leurs convictions et engagements écologistes, à la volonté « d'évoluer en accord avec [ses] principes » ou bien encore de se montrer solidaire « des producteurs locaux et de leurs difficultés ». Le thème de la famille est aussi très présent, à différents points de vue : les origines rurales ou paysannes, l'éducation et les habitudes alimentaires contractées dès l'enfance, le souhait de bien nourrir sa propre progéniture. La sensibilité aux problèmes écologiques globaux, le désir de manger des produits frais, de qualité et locaux, sont également évoqués, souvent de concert, le principe de l'AMAP, du circuit court permettant de concilier, concrètement et en même temps, protection de l'environnement, revitalisation du tissu social et santé personnelle. Enfin, si le métier, les échanges d'idées entre amis, voire un énigmatique « hasard » !, sont aussi mentionnés, certaines réponses se veulent délibérément plus politiques,

militantes, résumant sans doute le chemin personnel parcouru par nombre d'amapiens : « un ras-le-bol des grands groupes agro-alimentaires qui nous empoisonnent, une société qui n'a plus pour valeur que le profit sans aucune conscience, avec l'AMAP je suis actrice et non plus victime, je refuse et je lutte à mon échelle contre ce monde-là pour pouvoir croire qu'il est possible de vivre autrement », écrit par exemple l'une des adhérentes.

S'agissant des conditions concrètes dans lesquelles a été prise la décision d'adhérer, il faut d'abord remarquer que pour nombre d'amapiens, il n'y a pas eu, à proprement parler, de déclic d'adhésion. Cela s'est imposé comme une « évidence », ou a correspondu à un souhait global de « changer de style de vie », « je voulais nourrir toute ma famille avec respect : pour notre corps, notre planète et les agriculteurs qui fournissent un travail essentiel, honnête et ancestral », « dès ma découverte, en 2004, du concept Amap, j'ai été séduit par sa puissance de feu alternatif et sa capacité à mettre en cohérence l'être et le savoir, à rendre possible de conjuguer au présent de l'indicatif pas mal de prises de conscience dans des domaines qui se chevauchent : environnement, énergie, agriculture, transports, aménagement du territoire, souveraineté alimentaire, etc) ; [...] après plusieurs réunions publiques d'information sur les tenants et les aboutissants de ce concept, le coup d'envoi fut donné début 2005, avec 8 pionniers », notent ainsi certains adhérents. Pour ceux qui ont eu le sentiment d'un déclencheur particulier, les réponses mettent en avant : la naissance d'un enfant ou le rôle moteur d'un membre de la famille (la femme le plus souvent), d'un ami, d'un collègue, ou du voisinage (près de 33% des répondants) ; la création de l'AMAP elle-même à laquelle ils ont participé ou dont ils ont côtoyé de près les membres fondateurs (près de 25%) ; la fréquentation des marchés locaux et la volonté de suivre les maraîchers de l'AMAP, qui, du fait même de la création de l'association, ont décidé de ne plus y vendre leur production ; et enfin des facteurs divers tels que le rôle de la presse locale, la possibilité d'un covoiturage pour aller chercher les paniers ou le fait d'avoir emménagé dans les Hautes-Alpes.

### III. Changements

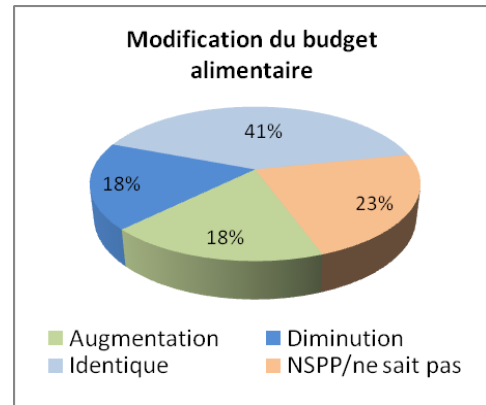


Concernant les changements de leurs pratiques alimentaires, les appréciations varient : 64% des amapiens constatent une faible (43%) ou très faible (21%) modification de leur conduite alors que 36% ont observé un changement important (34%) voire radical (2%). On peut penser que ces divergences d'appréciations sont liées au degré d'ancienneté de la conversion à une alimentation bio.

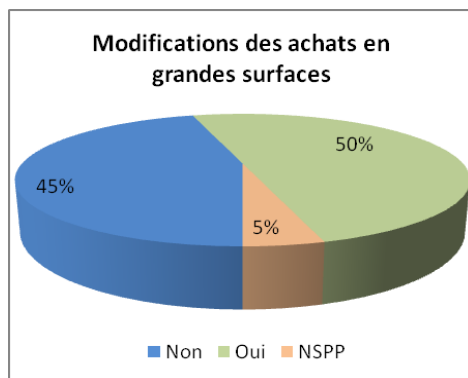
Concernant l'évolution du budget alimentaire, 41% des adhérents estiment qu'il est resté identique, tandis que 18% jugent qu'il a augmenté et 18% qu'il a diminué.

Les budgets en augmentation varient de 5 à 20%, l'un des adhérents précisant qu'il a parallèlement constaté une diminution de ses frais médicaux. Les budgets en diminution sont évalués de -5 à -30%.

Parmi les 41% qui jugent que leur budget alimentaire n'a pas varié, certains précisent que cette stabilité est liée à de nouveaux choix d'achats ou à une répartition différente des dépenses. « Moins de produits chers », résume un répondant.



Enfin, 23% des amapiens ne se sont pas prononcés (NSPP) ou ont répondu par « je ne sais pas », assorti quelquefois de commentaires. Pour eux la dimension financière n'est pas le point le plus important de leur démarche de consomm'acteur. C'est, pour l'une, « un choix écologique et politique plus que financier », quand un autre adhérent « préfère diminuer les quantités pour la qualité » et un autre encore explique que « ce n'est pas le facteur décisif ».



Nous demandions aux adhérents s'ils avaient le sentiment d'éviter certains achats inutiles liés aux courses en grandes surfaces depuis leur inscription à l'AMAP.

Si 5% ne se prononcent pas, la majorité (50%) déclare que oui, quand 45% n'ont pas observé de changement.

Pour la majorité, les modifications ont principalement consisté en une interruption ou diminution des achats de sucreries, gâteaux et autres viennoiseries. Les fruits et légumes (importés ou non), les laitages, les plats préparés, la viande et les salades en sachet sont d'autres produits que les adhérents ont restreints ou supprimés de leurs achats en grandes surfaces. Plusieurs personnes précisent aller moins souvent ou rester moins longtemps en super/hypermarché et se rendent désormais plus fréquemment en Biocoop. Une amapienne note que « le panier suffit à 90% pour l'alimentation, on va donc moins au supermarché » et une autre a le projet d'essayer de fabriquer elle-même ses produits d'entretien afin de pouvoir contourner totalement les grandes surfaces. Un adhérent résume assez bien les réponses positives à cette question quand il écrit : « Du fait même de moins aller en grande surface, nous n'achetons pas des produits qualifiés de tentants, en passant dans les rayons, alors que nous n'en avons pas forcément la nécessité au départ. De même on a tendance à mal quantifier et à trop augmenter la quantité d'un produit en grande surface. Nous nous sommes aperçus que les quantités données à l'AMAP suffisaient et évitaient de gâcher. »

A la question « Avez-vous constaté d'autres modifications dans votre mode de vie ? », 64% répondent par l'affirmative, 32% indiquent qu'ils n'ont pas noté de changements et 4% ne se sont pas exprimés.

Parmi les réponses positives c'est très largement le fait de cuisiner plus, ou d'utiliser de nouvelles recettes, qui a participé au changement du mode de vie des adhérents. « Je fais avec ce qu'il y a, donc ça m'amène à plus de créativité et plus d'adaptabilité. Je suis encore plus en lien avec les légumes de saison » souligne une amapienne. Le « jardiner plus » est, dans une moindre mesure, une autre conséquence de l'adhésion à l'AMAP. Une répondante apprécie que le covoiturage, initié par son adhésion, ait renforcé ses liens sociaux, quand un adhérent constate qu'il est devenu plus vigilant sur ses achats hors AMAP et qu'il privilégie le vélo à la voiture lorsque cela est possible. Une amapienne, dont l'adhésion a radicalement changé son mode de vie, écrit : « Je cuisine et prépare presque tout à la maison. Ma consommation de farine bio a augmenté, je prépare mon pain, mes pâtes, je fais mes gâteaux, des crêpes... sans parler bien sûr de la préparation des légumes ! J'ai un composteur et un incinérateur. J'ai pris de nouveaux réflexes, je me désintoxique des consommations inutiles et je me tourne davantage vers les personnes et les plaisirs simples au quotidien, et surtout vers la nature. »

Dans le domaine des convictions – se sont-elles ou non renforcées depuis l'adhésion ? – les amapiens répondent, très majoritairement, de façon positive. Pour certains, le fait de s'engager, de mettre en application leurs idées, les a rendus plus « libres », plus « en accord avec eux-mêmes ». « Je me sens encore plus dans l'engagement, dans le passage à l'action, dans le plaisir de contribuer à ce à quoi je crois », écrit l'une des adhérentes. D'autres font remarquer que depuis leur entrée dans l'AMAP leurs convictions se sont non seulement renforcées mais aussi élargies. Ils ont acquis une meilleure connaissance des dégâts de l'agriculture chimique, se sentent davantage au fait des problèmes rencontrés par les producteurs et leur « sensibilité au bio et à l'environnement » a gagné en précision et consistance. L'AMAP « nous a ouvert l'esprit », résume une jeune répondante. Un troisième groupe – le plus important en nombre – insiste, lui, sur les pouvoirs conjugués du consommateur et du circuit court. « Consommer, c'est voter !!! », l'AMAP est « le lien le plus direct entre producteurs et consommateurs, gage de respect et de qualité ; je pense qu'il s'agit d'un système gagnant-gagnant, où le troisième gagnant est l'environnement », « je reste persuadée qu'il faut aider les agriculteurs et les éleveurs à se maintenir dans nos campagnes et nos montagnes et à rendre l'agriculture et l'élevage les plus sains et naturels possibles. Il faut fuir la mondialisation absolument », peut-on ainsi lire dans les réponses. Enfin d'autres adhérents, sans renoncer en rien à leur engagement, s'avèrent eux plus critiques ou interrogatifs : « Je suis en accord avec mes convictions, mais il reste à voir si le coût ne sera pas un frein avec des revenus diminuants », note une répondante, tandis qu'une autre « déplore l'arrivée au sein de l'AMAP de personnes se positionnant plus en tant que consommateurs, moins solidaires et engagés ».



#### **IV. Bilan et perspectives**

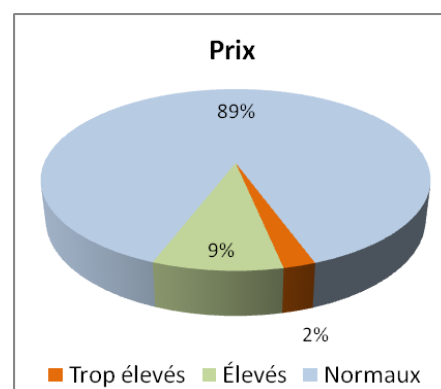
Nous demandions aux adhérents de préciser l'opinion d'ensemble qu'ils avaient de l'AMAP en leur proposant cinq réponses allant de « très bonne » à « très mauvaise » et en leur laissant la possibilité d'indiquer, et de préciser, une autre opinion. À une exception près (2%), tous les adhérents ont renseigné cette question, aucun n'a souhaité porter de complément de réponse, aucun non plus n'a ajouté une opinion autre que celles proposées dans le questionnaire. Le bilan est excellent puisque 25% ont une « bonne » opinion de l'association et 75% une « très bonne ».

S'agissant de la qualité des produits, les réponses sont, là encore, très positives puisque 62% des amapiens se déclarent « satisfaits », 36% « très satisfaits », tandis qu'une personne (2%) ne souhaite pas répondre.

Une amapienne satisfaite déplore néanmoins le manque de variété des légumes et l'absence de fruits en hiver. Il est vrai que le climat des Hautes-Alpes limite les cultures et productions légumières et fruitières... ce qui ne peut être reproché à une AMAP dont la charte lui impose de travailler avec des producteurs locaux et bio. D'ailleurs une autre adhérente, elle aussi satisfaite, fait remarquer : « On ne peut pas toujours obtenir un éventail aussi large de produits que l'on souhaiterait mais il faut savoir utiliser ceux qui nous sont offerts, le complément pouvant se faire dans les coopératives bio ». Enfin, dans ces commentaires, un autre amapien synthétise bien les qualités et les défauts de la production biologique : « Nous sommes très satisfaits de la qualité gustative des produits. Le seul petit bémol vient parfois des légumes ou fruits, non pas sur la qualité gustative, mais plutôt sur la "forme" du produit qui subit des attaques (insectes ou maladies) et engendrent un peu de perte. Mais en bio ces petits désagréments sont normaux ; de plus le producteur compense souvent en augmentant la quantité ou donnant d'autres produits qui n'étaient pas prévus au départ dans le contrat. Au final nous sommes très satisfaits. »

En ce qui concerne les prix, une très large majorité (89%) les estime normaux quoique quelquefois « au-dessus du budget du foyer », 9% les trouvent élevés et 2% trop élevés.

Souvent prolixes sur cette question, les adhérents d'Embrun font part dans leurs réponses de nombreuses réflexions qui prouvent que les amapiens sont bel et bien de réels consommateurs-citoyens qui prennent en compte tous les coûts induits dans leur jugement sur les prix de l'AMAP :



- « La question est un petit peu piégeuse car un des objectifs de l'AMAP étant d'assurer une rémunération correcte aux agriculteurs, on s'aperçoit que leurs revenus restent faibles au regard du nombre d'heures de travail que cela représente. Pour autant, augmenter les prix reste un pari délicat. »
- « Le prix est justifié par la qualité des produits et du temps passé par les producteurs pour obtenir cette qualité. Il peut être estimé élevé pour certaines

bourses, mais il faut intégrer dans le coût : la préservation de l'environnement et de la santé des consommateurs, ainsi que la baisse du coût énergétique, si on veut établir une comparaison avec les produits issus de l'agriculture productiviste (engrais, pesticides, herbicides, mécanisation extrême, semences manipulées et réduites à quelques variétés dites productives, spécialisation de la production...). Après c'est le choix budgétaire de chacun. Moins de viande par exemple. Une aide gouvernementale auprès des agriculteurs bio permettrait peut-être de réduire le prix pour que les personnes les plus défavorisées puissent y avoir accès. »

- « Il est toujours délicat de répondre à cette question quand les paramètres de comparaison ne sont pas explicités. Cherche-t-on à comparer les prix actuels du bio en grande surface avec ceux de l'Amap ou les prix du non bio en grande surface avec ceux du bio en Amap ? Le coût différencié assuré collectivement par la société pour dépolluer les nappes phréatiques, pour remettre d'aplomb la santé des consommateurs gavés de traces de pesticides, antibiotiques et autres saloperies issues de l'élevage industriel, la perte de la biodiversité générée par les pratiques agricoles productivistes, le trop lourdement sous-estimé coût énergétique et environnemental induit par les transports et la chaîne du froid, le gaspillage engendré par la surproduction et la gestion de celle-ci, etc. De tout ceci il n'est pas question dans ce "que pensez-vous des prix ?". D'où ma difficulté à répondre à la question. »

Un prix, en effet, n'est pas seulement la mesure d'un échange marchand mais également la traduction de choix de société et de vie, un prix social en quelque sorte. Le caractère neutre et ouvert de notre question permet justement aux différents répondants d'exprimer leurs points de vue, qu'ils jugent en fonction de leur budget, de la valeur nominale et de la qualité du produit, des coûts induits ou qu'ils tentent encore d'intégrer à leur réflexion l'ensemble de ces facteurs.

En ce qui concerne les relations entre les consommateurs-citoyens de l'association, l'avis est généralement très positif : 82% des répondants les jugent bonnes (64%) ou très bonnes (18%), les 18% restants se partageant à parts égales entre ceux qui les considèrent comme passables et ceux qui préfèrent ne pas se prononcer. Les rares critiques portent sur l'insuffisance, voire l'inexistence de ces relations : « trop peu d'implication », notamment « à l'assemblée générale », observe une adhérente, « chacun vient récupérer son panier sans passer de temps à l'AMAP », fait remarquer une autre. Plus pondéré, un autre répondant écrit : « Une AMAP d'une centaine d'adhérents est une société à part entière, il y a des gens de toutes les couches sociales, qui n'y viennent pas tous pour les mêmes raisons. On ne peut pas s'entendre avec tout le monde, mais globalement cela fonctionne assez bien. »

S'agissant des relations entre les amapiens et les agriculteurs, les réponses sont positives puisque une large majorité les trouve très bonnes (57%) ou bonnes (39%). Seuls deux adhérents (4%) les estiment passables, avec comme observation : « manque de curiosité des amapiens envers les producteurs ». Des adhé-

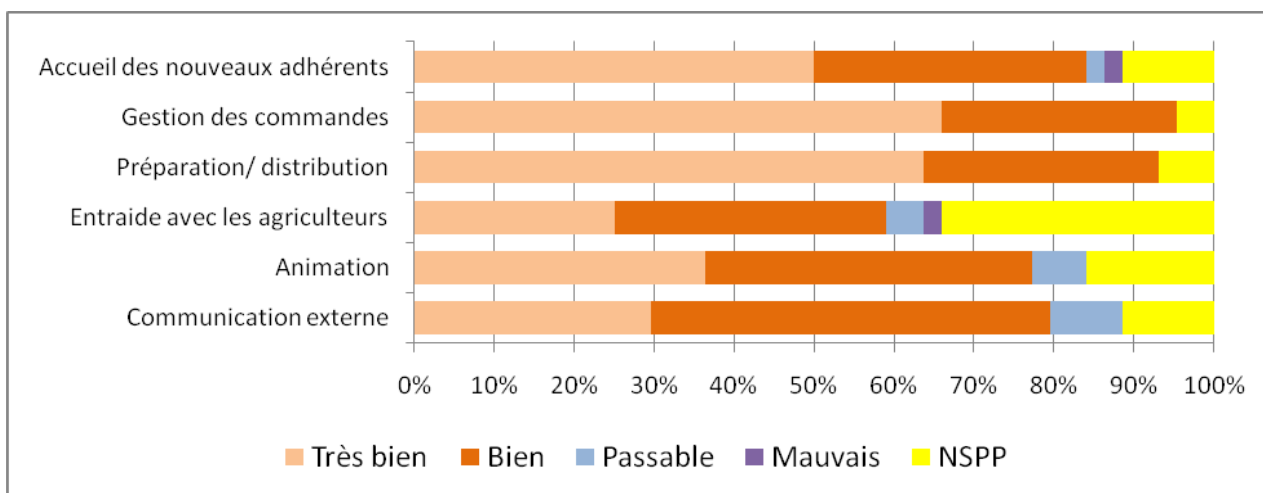
rents ayant émis une appréciation positive, nous retenons les remarques suivantes :

- « La présence des agriculteurs lors des livraisons, les échanges que chacun peut alors avoir avec eux, la qualité de ce qu'ils nous proposent, leur motivation à être en Amap, ce dont ils témoignent sur leur vie et celle de leur exploitation, tout ceci participe pour beaucoup au degré de satisfaction que nous pouvons avoir vis-à-vis d'eux. »
- « Tous les agriculteurs de l'AMAP sont soucieux des produits qu'ils proposent, ils restent à l'écoute des remarques que l'on peut leur faire, ils sont disponibles et présents. »
- « On a peut-être de la chance dans notre cas, mais en plus ils sont toujours de bonne humeur ! »

Nous interrogeons ensuite les membres de l'AMAP sur le jugement qu'ils portaient sur le fonctionnement des différents secteurs d'activité de l'association. Nous leur proposons six réponses (très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas), plus une réponse « autre » pour laquelle nous demandions à l'adhérent de préciser ce choix. Notons qu'aucun adhérent n'a jugé « très mauvais » un quelconque de ces secteurs.

- *L'accueil des nouveaux adhérents.* L'opinion est très majoritairement positive avec 50% de « très bien » et 34% de « bien ». 11% des amapiens ne se sont pas prononcés (NSPP) et 5% jugent ce secteur « passable » ou « mauvais » sans plus de précisions. Un amapien, par ailleurs membre du Conseil d'Administration de l'AMAP, souligne : « Dès lors que nous devenons une grande famille (dès que le cap des 60 paniers est franchi) la qualité de l'accueil perd en densité ne serait-ce que pour des raisons pratiques, tels le stationnement (il faut partir plus tôt pour céder sa place aux suivants), le temps de livraison (deux heures, en fin de journée [...]), le nombre des présents à la livraison (on peut causer cinq minutes avec deux ou trois personnes mais pas une demi-heure avec dix). »
- *La gestion des commandes.* Les réponses sont également très favorables, avec 66% de « très bien » et 30% de « bien ». 4% ne se sont pas exprimés.
- *La préparation/distribution des aliments.* Satisfaction générale ici encore puisque 94% des amapiens jugent ce poste de façon positive (très bien : 64%, bien : 30%). 6% ne se sont pas exprimés.
- *L'entraide avec les agriculteurs.* C'est sur ce secteur que les avis sont le plus partagé. Tandis que 34% ne se prononcent pas, 25% répondent « très bien », 34% « bien », 5% « passable » et 2% « mauvais », jugeant cette entraide « inexistante ».
- *L'animation (visites, repas collectifs, etc.).* L'opinion s'avère très positive, avec 36% de « très bien » et 41% de « bien » ; 7% évaluent ce secteur « passable » et 16% n'émettent aucun avis. A en croire un adhérent, il faudrait davantage d'efforts pour rendre ce secteur plus vivant.

- *L'organisation de la communication externe.* Ce secteur emporte, lui aussi, une large majorité d'appréciations favorables (très bien : 30%, bien : 50%). 11% n'ont pas répondu à cette question et 9% ont jugé ce secteur « passable » sans autres précisions. Une adhérente, bien que figurant dans la dernière classe d'âge répertoriée 60-69 ans, déplore qu'Internet ne soit pas une aide à la communication entre l'association et les adhérents. Une autre souligne que « si les initiatives manquent parfois de dynamisme c'est en raison du peu de participants ».



Pour terminer notre questionnaire, nous posons trois questions « libres » aux adhérents.

1. « Avez-vous des suggestions particulières à faire pour améliorer le fonctionnement de l'association ? »

Près de 80% des amapiens n'ont pas formulé de suggestion, et pour les 20% qui ont répondu, voici leurs propositions ou recommandations :

- Impliquer plus de membres
- Élargir le cercle des adhérents engagés dans l'animation de l'AMAP
- Horaires de distribution plus flexibles
- Disposer d'un numéro où appeler en cas d'empêchement de dernière minute pour venir chercher le panier ou se rendre à la permanence et qu'on ne connaît personne pour nous remplacer ou prévenir
- Renforcer l'accueil des nouveaux adhérents (fonctionnement et signification d'une AMAP, présentation des personnes « référentes »)
- Livrer les paniers oubliés à une épicerie solidaire
- Davantage de consommateurs s'engageant comme acteurs dans le fonctionnement de l'AMAP
- Plus de personnes décidées à s'investir
- Chercher un producteur de fruits
- Pas besoin de mobiliser autant d'amapiens les jours de distribution. Nous avons tous besoin de temps pour des choses diverses.

2. « Pensez-vous que des questions importantes soient absentes de ce questionnaire ? Avez-vous d'autres commentaires, avis à transmettre ? »

86% des amapiens n'ont rien répondu et 14% ont retourné diverses suggestions portant soit sur des questions à compléter, soit sur des questions à ajouter. Les principaux thèmes abordés concernent :

- le niveau d'engagement des adhérents dans l'organisation et l'animation de l'AMAP
- la connaissance par les adhérents des grands principes des AMAP, notamment la solidarité entre amapiens et agriculteurs
- la réflexion sur les modes de consommation, classiques ou alternatifs, et les enjeux des circuits courts
- l'existence ou non d'actions d'informations ponctuelles faites par l'AMAP sur l'agriculture, l'environnement, l'alimentation bio
- l'intégration ou non de l'action de l'AMAP dans une réflexion politique

Enfin, on ne saurait oublier de citer une dernière réponse faite par une adhérente : « Oui... mais il faut solliciter le mari ! »

3. « Accepteriez-vous de participer à un entretien complémentaire ? »

La majorité des adhérents (55%) ne souhaite pas donner suite à ce questionnaire ou n'a pas répondu à cette question. 45% nous ont transmis des coordonnées afin que nous puissions les recontacter si besoin.

### ***Conclusion***

De l'ensemble de ces résultats, on retiendra tout particulièrement les quelques idées-force suivantes :

1. Assurant toujours un rôle prépondérant dans l'alimentation du foyer, les femmes se sont senties très concernées par l'enquête puisqu'elles représentent plus de 70% des retours ;
2. Les résultats biographiques relatifs à l'âge, la situation familiale et au niveau d'études des amapiens d'Embrun établissent la moyenne d'âge à 44 ans, montrent que le couple (marié, pacsé, concubinage, union libre) constitue le modèle dominant (79%) et que le niveau d'études est plutôt élevé (46% ont un diplôme supérieur à Bac+2) ;
3. Les résultats biographiques relatifs à la vie professionnelle, aux engagements citoyens et aux loisirs des amapiens d'Embrun font apparaître un profil de personnes actives et impliquées dans la vie citoyenne ;
4. Le principe de proximité, à la base du système des AMAP, est pleinement respecté : 91% des adhérents parcourent au maximum 10 kilomètres pour aller récupérer leur panier. Outre les bases mêmes du système des AMAP, cette proximité géographique pourrait également tenir au fait que nous sommes là en région de montagne où le réseau routier ne facilite pas de longs parcours ;

5. L'étude, en classement global puis par rang, des raisons qui ont conduit à l'adhésion fait apparaître que la qualité des produits, le respect de l'environnement et la solidarité avec les agriculteurs ont constitué les trois principales motivations, devant de peu le souci de la santé ;
6. L'idée longtemps répandue selon laquelle le consommateur bio disposerait d'un revenu élevé est contredite par les informations financières recueillies : 68% des foyers disposent de moins de 3 000 euros mensuels dont 32% moins de 2 000 euros. Ce résultat, déjà constaté dans d'autres enquêtes AMAP, mérite d'être remarqué et pourrait indiquer une tendance générale à la popularisation de la consommation bio ;
7. Une autre idée reçue – l'augmentation obligée, avec le passage à la nourriture bio, du budget alimentaire du foyer – se trouve partiellement remise en cause. Si pour 18% ce budget est perçu à la hausse, 41% estiment qu'il n'a pas varié, 18% qu'il a baissé, tandis que 23% ne se prononcent pas. L'abandon ou la diminution des achats en grandes surfaces, une consommation résolument tournée vers les productions locales et les produits de saison, le fait de moins jeter de nourriture, de cuisiner et jardiner plus, expliquent, pour l'essentiel, ce résultat ;
8. L'opinion d'ensemble des amapiens à l'égard de leur association est clairement positive : 75% ont une « très bonne » opinion, 25% une « bonne ». Des réserves mineures apparaissent toutefois quant au manque de variété et aux défauts apparents de certains produits (légumes et fruits), ainsi que sur les prix considérés comme trop élevés par 9% des adhérents. De plus, d'après l'étude des différents secteurs d'activité, l'entraide avec les agriculteurs, l'animation générale (visites, repas collectifs, etc.), l'organisation de la communication externe, et à un moindre degré l'accueil des nouveaux membres, devraient être améliorés, ce qui exigerait plus de participation de la part des adhérents et une meilleure utilisation d'Internet. Enfin, avec plus de 80 familles adhérentes, l'AMAP d'Embrun est confrontée, comme bien d'autres AMAP, à une « crise de croissance » qui tend quelque peu les relations entre consomm'acteurs et consommateurs.

## QUESTIONNAIRE

### 1. Indications biographiques

▶ Nom, prénom : \_\_\_\_\_

▶ Sexe (F ou M) : \_\_\_\_\_

▶ Âge : \_\_\_\_\_

▶ Commune de résidence : \_\_\_\_\_

▶ A quelle distance habitez-vous de l'AMAP ? \_\_\_\_\_

▶ Situation familiale (*mettre en **gras** la bonne réponse ou souligner, dans le cas d'envoi par courrier postal*) :

Célibataire

Marié-e

Séparé-e ou divorcé-e

Veuf, veuve

Autres (Pacs, concubinage, union libre – *merci de préciser*) :

\_\_\_\_\_

▶ Nombre de personnes vivant au foyer : \_\_\_\_\_

▶ Quelles études avez-vous faites ? Quel est votre diplôme le plus élevé ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

▶ Quelle profession exercez-vous ?

\_\_\_\_\_

**Ou** êtes-vous (*mettre en **gras** la bonne réponse ou souligner, dans le cas d'envoi par courrier postal*) :

Collégien-ne, lycéen-ne

Étudiant-e

Sans emploi

Retraité-e

Autre situation (*préciser*) \_\_\_\_\_

▶ Quel est le revenu mensuel net du foyer ? (*mettre en **gras** ou souligner la bonne réponse*)

Moins de 500 euros

De 500 à 1000 euros

De 1000 à 1500 euros

De 1500 à 2000 euros

De 2000 à 3000 euros

De 3000 à 4000 euros

De 4000 à 5000 euros

Plus de 5000 euros

Ne souhaite pas répondre

- ▶ Avez-vous d'autres engagements associatifs, syndicaux ou politiques ? (*merci de préciser lesquels*)

---

---

- ▶ Quelles sont, en dehors du cadre professionnel, vos activités préférées ?  
*Exemples : lecture, cinéma, cuisine, jardinage, sport, etc.*

---

---

## 2. Motivations

- ▶ Classez les motifs ci-dessous en fonction de l'importance qu'ils ont eue dans votre décision d'adhérer à l'AMAP. Numérotez dans l'ordre décroissant, 1 pour la raison la plus importante, 2 pour celle qui l'est un peu moins, et ainsi de suite.

Le souci de votre santé \_\_\_\_\_

La qualité des produits distribués \_\_\_\_\_

La variété des produits distribués \_\_\_\_\_

Le respect de l'environnement \_\_\_\_\_

La solidarité avec les agriculteurs \_\_\_\_\_

Le contact avec d'autres consommateurs-citoyens \_\_\_\_\_

Le ras-le-bol des grandes surfaces \_\_\_\_\_

Autres raisons (*merci de préciser lesquelles*) : \_\_\_\_\_

---

- ▶ D'après vous, qu'est-ce qui dans votre trajectoire personnelle (environnement familial, études, professions, engagements citoyens, etc.) vous a conduit-e à rejoindre l'AMAP ?

---



---

---

- ▶ Pouvez-vous expliquer, brièvement, comment vous avez pris concrètement votre décision ? Y a-t-il eu un déclic particulier ? Un membre de la famille (homme, femme ou enfant) a-t-il joué un rôle moteur ?

---

---

---

### 3. Changements

- ▶ Votre adhésion à l'AMAP a-t-elle changé vos habitudes alimentaires ? (*mettre en gras ou souligner la bonne réponse*)

Très peu

Un peu

Beaucoup

Radicalement

Ne se prononce pas

- ▶ Depuis votre adhésion, pensez-vous que votre budget alimentation a augmenté, diminué ou est resté identique ? Vous paraît-il possible d'évaluer approximativement (en pourcentage) l'augmentation ou la diminution ?

---

---

---

- ▶ Avez-vous le sentiment d'éviter certains achats inutiles liés aux courses en grandes surfaces ? Merci, si possible, de donner un ou des exemples.

---

---

---

- ▶ Avez-vous constaté d'autres modifications dans votre mode de vie ? *Exemples : cuisinez-vous plus, vous êtes-vous mis-e à jardiner ?...*

---

---

---

---

---

- ▶ Pensez-vous que l'adhésion à l'AMAP ait confirmé certaines de vos convictions ? Ou, à l'inverse, suscité chez vous des réflexions, des interrogations nouvelles ?  
*Exemples : sur l'agriculture bio, sur le rôle du consommateur, du citoyen, sur l'importance de telle ou telle valeur dans votre vie, etc.*

---

---

---

---

---

#### 4. Bilan et perspectives

- ▶ Quelle opinion d'ensemble avez-vous de l'AMAP ? (*mettre en **gras** ou souligner la bonne réponse*)

Très bonne

Bonne

Passable

Mauvaise

Très mauvaise

Ne se prononce pas

- ▶ Êtes-vous satisfait-e de la qualité des aliments distribués ? Dans le cas où un ou des produits ne vous donneraient pas satisfaction, merci de mentionner lesquels et d'expliquer pourquoi.

---

---

---

---

- ▶ Que pensez-vous des prix ? Ils sont (*mettre en **gras** ou souligner la bonne réponse*) :

Bas

Normaux

Trop élevés

Si vous souhaitez préciser votre opinion en fonction des différents aliments :

---

---

---

► Que pensez-vous des relations entre les différents consommateurs-citoyens de l'association ? (*mettre en **gras** ou souligner la bonne réponse*) :

Très bonnes

Bonnes

Passables

Mauvaises

Très mauvaises

Inexistantes

Ne se prononce pas

Si vous souhaitez préciser : \_\_\_\_\_

---

---

---

► Que pensez-vous des relations entre les consommateurs-citoyens et les agriculteurs ? (*mettre en **gras** ou souligner la bonne réponse*) :

Très bonnes

Bonnes

Passables

Mauvaises

Très mauvaises

Inexistantes

Ne se prononce pas

Si vous souhaitez préciser : \_\_\_\_\_

---

---

---

► Quel jugement portez-vous sur le fonctionnement des différents secteurs d'activité de l'association ? (*mettre en **gras** ou souligner la bonne réponse*)

- *Accueil des nouveaux adhérents*

Très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas, autre (à préciser) \_\_\_\_\_

- *Gestion des commandes*

Très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas, autre (à préciser) \_\_\_\_\_

- *Préparation et distribution des aliments*

Très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas, autre (à préciser) \_\_\_\_\_

- *Entraide avec les agriculteurs*

Très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas, autre (à préciser) \_\_\_\_\_

- *Animation générale (visites, repas collectifs, etc.)*

Très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas, autre (à préciser) \_\_\_\_\_

- *Organisation de la communication externe de l'association*

Très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas, autre (à préciser) \_\_\_\_\_

► Avez-vous des suggestions particulières à faire pour améliorer le fonctionnement de l'association ?

---

---

---

## 5. Pour approfondir l'enquête

► Pensez-vous que des questions importantes soient absentes de ce questionnaire ? Avez-vous d'autres commentaires, avis à transmettre ?

---

---

---

► Accepteriez-vous de participer à un entretien complémentaire ? Si oui, merci de bien vouloir indiquer vos coordonnées téléphoniques pour que nous puissions prendre contact.

---

---